

CENTRE SOCIAL RURAL DU THELLE BRAY

Association Loi 1901

Siège social : 231, rue du Général Leclerc

60390 AUNEUIL

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Audit Conseil Expertise, SA
Membre de PKF International
Commissaire aux Comptes
46, rue Paul Valéry
75016 Paris

17, boulevard Augustin Cieussa
13007 Marseille

Audit Conseil Expertise, SA

Membre de PKF International

Commissaire aux Comptes

46, rue Paul Valéry

75016 Paris

17, boulevard Augustin Cieussa

13007 Marseille

CENTRE SOCIAL RURAL DU THELLE BRAY

Association Loi 1901

Siège social : 231, rue du Général Leclerc

60390 AUNEUIL

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2010**

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Centre Social Rural du Thelle Bray, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note spécifique de l'annexe concernant la comptabilisation des services autorisés. Conformément aux pratiques comptables passées, la comptabilité des services autorisés a été enregistrée au 31 décembre 2010 au sein de la comptabilité de votre association alors que les autorisations de ces services ont été accordées à l'ADCSRO. A partir du 1^{er} janvier 2011, la comptabilité des services autorisés ne sera plus enregistrée au sein de votre association mais dans les comptes de l'ADCSRO.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier, présenté et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 juin 2011

AUDIT CONSEIL EXPERTISE, S.A
Membre de PKF International



Guy CASTINEL

BILAN
au 31/12/2010

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE
	Brut	Amort/Déprécié	Net	N-1
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENTS	7 023,76	6 496,15	527,61	286,72
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 023,76	6 496,15	527,61	286,72
IMMOBILISATION INCORPORELLES EN COURS				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 497,18	73 757,80	17 739,38	5 195,75
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INST. TECHN. MAT ET OUTILL	18 972,64	16 039,23	2 933,41	2 662,67
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 524,54	57 718,57	14 805,97	2 533,08
IMMO. CORPO. EN COURS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	352,50		352,50	
PARTICIPATIONS/CREANCES RATT. A DES PART.				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	352,50		352,50	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE I	98 873,44	80 253,95	18 619,49	5 482,47
COMPTES DE LIAISON (1)				
TOTAL II				
STOCKS ET ENCOURS				
MAT. PREM. ET FOURNITURES				
AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION (BIENS ET SERV.)				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
AV. ET ACOMPTES VERS/CD				
CREANCES	167 953,03	5 110,52	162 842,51	141 641,57
CREANCES REDEVABLES ET CPTES RAT	76 913,06	5 110,52	71 802,54	80 915,07
AUTRES CREANCES	91 039,97		91 039,97	60 726,50
VALEURS MOBILIERES DE PLACEM.				
DISPONIBILITES	31 801,18		31 801,18	30 557,36
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	716,00		716,00	431,39
TOTAL ACTIF CIRCULANT III	200 470,21	5 110,52	195 359,69	172 630,32
CHARGES A REPARTIR SUR PLUS.EX. IV				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS V				
ECART DE CONVERSION ACTIF VI				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	299 343,65	85 364,47	213 979,18	178 112,79

BILAN
au 31/12/2010

<u>PASSIF</u>	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOC. SANS DROIT DE REP		
FONDS ASSOC. AVEC DROIT DE REP		42,01
DONTS ET LEGS		
SUBVENT. D'INVESTISSEMENT /BIENS RENOUV.		4 423,96
RESERVES TRESORERIE	26 272,33	34 010,78
EXCEDENT AFFECTES A L'INVESTISSEMENT		
RESERVES DE COMPENSATION	158,01	
EXCED. AFFEC.COUVERT. BESOIN FDS ROULEMENT		
AUTRES RESERVES	7 622,45	
REPORT A NOUVEAU		-1 074,92
REPPORT A NOUVEAU (gestion non contrôlée)	2 538,81	
DEPENSES REFUSEE /AUTORIT TARIFCAT.	-116,00	
RESULTAT S/CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS	-1 239,57	
DEP.NON OPPOSABLES AUX TIERS FINANCEURS		
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 779,00	2 258,16
SUBVENT. D'INVESTISSEMENT /BIENS NON RENOUV.	37 766,64	
PROVISIONS REGLEMENTEES		
COUVERTURE BESOIN EN FDS DE ROULEMENT		
AMORT.DEROGAT. PROV. /RENOUVELL. IMMOB.		
RESERVES PLUES-VALUES NETTES D'ACTIF		
IMMOBILISATION GREVE DE DROITS		
TOTAL FONDS PROPRES I	91 781,67	39 659,99
COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES		
FONDS DEDIES	65 496,00	34 250,00
TOTAL III	65 496,00	34 250,00
DETTES		
EMPR. & DETTES AUPR. ETAB. CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FI. DIVERSES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS/CDES		
REDEVABLES CREDITEURS		
DETTES FRs ET CPTES RATTACHES	19 991,60	10 001,52
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATT.		
AUTRES DETTES	23 613,91	61 163,88
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	13 096,00	33 037,40
TOTAL IV	56 701,51	104 202,80
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (4)		
TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	213 979,18	178 112,79

RESULTAT
au 31/12/2010

<u>CHARGES</u>	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES		
VARIATION DE STOCK		
ACHATS MAT. 1ERE AUTRES APPRO.		
VARIATION DE STOCK		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXT.	682 211,50	690 125,55
IMPOTS TAXES ET VERS. ASSIMILE		
SALAIRES ET TRAITEMENTS		
CHARGES SOCIALES	204,74	960,50
DOTATION AUX AMORT. ET PROV.		
/IMMO : DOT. AUX AMORT.	3 896,23	3 155,34
/IMMO : DOT. AUX PROV.		
/ACTIF CIRC. : DOT. AUX PROV.	5 110,52	
RISQUES & CHARGES : DOT. PROV		
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'AS		
AUTRES CHARGES		
TOTAL CHARGES EXPLOITATION (1)	691 422,99	694 241,39
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)		
CHARGES FINANCIERES		
DOTATION AUX AMORT. ET PROV.		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		
DIFF. NEGATIVES DE CHANGE		
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VM		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (3)	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 585,05	16 447,39
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	118,65	
DOTATION AUX PROV. REGLEMENTEE		
DOTATION AUX AMORT. EXCEPTION.		
DOT. AUX PROV. REGLEM. STOCKS		
ENGAGEMENT A REALISER SUR		
RESSOURCES AFFECTEES	31 246,00	31 000,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)	36 949,70	47 447,39
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT (5)		
IMPOTS SUR LES SOCIETES (6)		
TOTAL DES CHARGES	728 372,69	741 688,78
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	18 779,00	2 258,16
TOTAL GENERAL	747 151,69	743 946,94

RESULTAT
au 31/12/2010

<u>PRODUITS</u>	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION : VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE	306 622,09	299 821,80
SOUS-TOTAL A	306 622,09	299 821,80
PRODUCTION STOCKEE PRODUCTION IMMOBILISEE SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REPRISES/PROV. TRANS. DE CHAR COLLECTES	427 216,30	427 447,41
COTISATIONS	260,00	40,00
AUTRES PRODUITS	160,00	230,00
SOUS-TOTAL B	427 636,30	427 717,41
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION (1)	734 258,39	727 539,21
QUOTES-PARTS DE RESULTAT/OPER. FAITES EN COMMUN (2)		
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATION D'AUTRES VMP ET CREANCES AUTRES INTERETS ET PROD. ASSIM REPRISES/PROV. TRANSFERT DE CHARGES DIFF. POSITIVES DE CHANGES PRODUITS NETS SUR CESSION VMP	148,05	178,90
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (3)	148,05	178,90
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISES/PROV. TRANSFERT DE CHARGES REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXE. ANTERIEURS	9 989,93 2 755,32	14 237,32 1 991,51
TOTAL PDTS EXCEPTIONNELS (4)	12 745,25	16 228,83
TOTAL DES PRODUITS	747 151,69	743 946,94
SOLDE DEBITEUR = PERTE		
TOTAL GENERAL	747 151,69	743 946,94

ANNEXE 2010

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010 dont le total est de € 213 979.18 et au compte de résultat dont le total est de € 747 151.69 et dégageant un excédent de € 18 779.00 (dont résultat aide à domicile, sous contrôle de tiers financeur, pour un montant de €. -3 381.09).

L'exercice social a une durée de douze mois, correspondant à l'année civile et couvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels établis au titre de l'exercice 2010.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants au cours de l'exercice sont :

- Installation des services administratifs dans les locaux de l'ancienne mairie mis à disposition par la Commune d'Auneuil,
- Ouverture d'un nouvel ALSH avec la Commune de « Aux Marais » pendant le mois de juillet,
- Réflexion autour de la réorganisation de l'ADCSRO et de la place du Centre Social Rural du Thelle Bray au sein du Réseau,
- Finalisation du projet épicerie solidaire mené en partenariat avec le Centre Social Rural François Maillard.
- Conformément aux pratiques comptables passées entre l'ADCSRO et notre association, la comptabilité des services autorisés a été enregistrée au 31/12/2010 au sein de la comptabilité de notre association alors que les autorisations de ces services ont été accordées à l'ADCSRO. A partir du 1^{er} janvier 2011, la comptabilité des services autorisés ne sera plus enregistrée au sein de notre association mais dans les comptes de l'ADCSRO.

II – PRINCIPES – REGLES ET METHODES COMPTABLES

II – 1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence du plan comptable général.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices,

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été établie par référence à la méthode dite des coûts historiques.

II – 2. Principes comptables

Les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes annuels sont conformes aux dispositions prévues par le Code de Commerce, par le Plan Comptable Général (CRC n°99-01 du 16 février 1999 et CRC n° 99-03 du 29 avril 1999) et pour les particularités liées à l'activité de Centre Social, les dispositions particulières du plan comptable des Centres Sociaux de 1984 adapté en 1999.

II – 3. Changement de méthode.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

II – 4. Informations complémentaires pour donner une image fidèle.

1-Immobilisations incorporelles et corporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant:

- Immobilisations incorporelles	- durée : 12 mois	- mode: Linéaire
- Installations générales	- durée : 5 à 10 ans	- mode: Linéaire
- Agencements divers	- durée : 5 à 10 ans	- mode: Linéaire
- Matériel de transport	- durée : 5 ans	- mode: Linéaire
- Matériel de bureau	- durée : 5 ans	- mode: Linéaire
- Matériel informatique	- durée : 3 ans	- mode: Linéaire
- Mobilier	- durée : 5 à 10 ans	- mode: Linéaire
- Matériel d'activité	- durée : 5 ans	- mode: Linéaire

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

2-Créances et dettes.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3- Subventions.

Les subventions inscrites au bilan sont représentatives de subventions d'investissements destinées au financement de biens immobilisés nécessaires à l'exploitation. Conformément aux dispositions du plan comptable, elles sont rapportées au compte de résultat au rythme des amortissements des biens ainsi concernés.

4- Notion de résultat courant et exceptionnel.

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

La règle CNAF nous oblige à utiliser le compte 671...pour tous les écarts de règlement au lieu du compte 6580000 qui irait en résultat courant.

II – 5. Règles de comptabilisation des financements non utilisés à la clôture de l'exercice.

- Financement non utilisés à la clôture servant à financer des charges sans affectation précise : à mettre en Produits constatés d'avance ;
- Financement non utilisés à la clôture servant à financer des charges avec affectation précise : à mettre en fonds dédiés ;
- Financement non utilisés à la clôture servant à financer des immobilisations sans affectation précise : à mettre en subvention d'investissements ;
- Financement non utilisés à la clôture servant à financer des immobilisations avec affectation précise : à mettre en subvention d'investissements.

III – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

III - 1 Notes au bilan :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

IMMOBILISATIONS	Valeur brute 2009	Augmentations	Diminutions	Valeur brute 2010
Immobilisations Incorporelles	6246,92	776,84	0,0	7023,76
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,0
Conces., brevets, licences	6246,92	776,84	0,00	7023,76
Conces., brevets, licen. format	0,00	0,00	0,00	0,0
Immobilisations Corporelles	75 593,27	15903,91	0,0	91 497,18
Matériel subventionné	2 381,30	911,58	0,00	3 292,88
Matériel d'activité	13405,94	622,15	0,00	14028,09
Matériels communs	1651,67	0,00	0,00	1651,67
Matériel animation globale	0,00	0,00	0,00	0,0
Installations, agencements	13318,79	0,00	0,00	13318,79
Matériel de transport	22995,60	0,00	0,00	22995,6
Mat. bureau, informatique	21349,08	3048,18	0,00	24397,26
Materiel Audiovisuel	0,00	0,00	0,00	0,0
Mobilier	490,89	11322,00	0,00	11812,89
Immobilisations Financières	0,0	352,50	0,0	352,50
Participations évaluées par mise en	0,00	0,00	0,00	0,0
Autres participations	0,00	352,50	0,00	352,50
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,0
Prêts et autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,0
Autres	0,00	0,00	0,00	0,0
TOTAL	81 840,19	17033,25	0,0	98 873,44

Les nouvelles règles sur les actifs (règlement CRC n°2002-10 et n°2004-06) ont bien été prises en comptes depuis le 1^{er} janvier 2005 et il n'y a eu aucun impact sur les fonds associatifs.

L'établissement bénéficie des règles de simplification offertes aux « PME » pour les biens non décomposables.

Commentaires

- **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les mouvements réalisés au cours de l'exercice concernent l'achat de Chalet, réfrigérateur, mobilier, PC munis d'antivirus, logiciel EBP et imprimante, fauteuil de bureau ainsi que mobilier et mobilier divers pour l'équipement de l'épicerie solidaire (rayonnage, meuble de caisse, bureau, fauteuil, mobilier divers et matériel informatique).

• Amortissements

AMORTISSEMENTS	Amortis. 2009	Dotations	Reprises	Amortis. 2010
Immobilisations Incorporelles	5960,2	535,95	0,0	6496,15
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,0
Conces., brevets, licences	5960,20	535,95	0,0	6496,15
Conces., brevets, licen. format	0,00	0,00	0,00	0,0
Immobilisations Corporelles	70397,52	3360,28	0,0	73757,8
Matériel subventionné	1671,81	205,12	0,00	1876,93
Matériel d'activité	11452,76	1057,87	0,00	12510,63
Matériel animation globale	0,00	0,00	0,00	0,0
Matériels communs	1651,67	0,00	0,00	1651,67
Installations, agencements	12670,58	200,18	0,00	12870,76
Matériel de transport	22995,60	0,00	0,00	22995,6
Mat. bureau, informatique	19464,21	1785,39	0,00	21249,6
Mat. Audiovisuel	0,00	0,00	0,00	0,0
Mobilier	490,89	111,72	0,00	602,61
TOTAL GENERAL	76357,72	3896,23	0,0	80253,95

Ventilation des dotations aux amortissements	Amortissements			Amort. dérogatoires		
	Immobilisations amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'étab. R&D						
A. immo. incorpo.		535,95				
Immo. incorpo.		535,95				
Terrains						
Const. /sol propre						
Const. /sol d'autrui						
Constr. installations générales agents						
Instal. tech. mat. & outil. indust.		1262,99				
Instal. générales		200,18				
Mat. de transport		0,00				
Mat. de bureau		1785,39				
Mobilier		111,72				
Emballages récup.						
Immo. corporelles		3360,28				
TOTAL GENERAL		3896,23				

• Etats des créances et des dettes :

Créances	Mont. brut	A 1 an au +	Plus 1 an	
Créances rattachées à des participations	0,00	0,00		
Prêts	0,00	0,00		
Autres immobilisations financières	0,00	0,00		
Clients douteux litigieux	5110,52	5110,52		
Autres créances clients (1)	71802,54	71802,54		
Créances représ. de titres prêtés	0,00	0,00		
Personnel et comptes rattachés	0,00	0,00		
S.S. et autres organismes sociaux	0,00	0,00		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00	0,00		
Divers (2)	59833,11	59833,11		
Groupe et associés	0,00	0,00		
Débiteurs divers	31206,86	31206,86		
Charges constatées d'avance	716,00	716,00		
Etat des créances	168669,03	168669,03		

Dettes	Mont. brut	A 1 an au +	+ d'1 an	+5 ans
Emp. oblig. convertibles	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Emp. & det. auprès ets de crédit	0,00	0,00	0,00	0,00
à 1 an max. à l'origine	0,00	0,00	0,00	0,00
à plus de 1 an à l'origine	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes financ. Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	19991,60	19991,60	0,00	0,00
Personnel et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
S.S. et autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00
Etats et autres collect. publiques	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres impôts, taxes et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes sur immob. et cptes ratt.	0,00	0,00	0,00	0,00
Groupe et associés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	23613,91	4508,91	0,00	19105,00
Produits constatés d'avance	13096,00	13096,00	0,00	0,00
Etat des dettes	56701,51	37596,51	0,0	19105,00

(1) Créances usagers, collectivités et partenaires.

(2) Subventions de fonctionnements à recevoir.

• **Etats des provisions :**

Provisions	A l'ouvert,	Augment,°	Diminut°	A la clôture
Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes & pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions & obligations				
Pour impôts				
Pour renouvel. des immob°.				
Pour grosses réparations				
Autres provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Prov. Pr risques & charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Immob. incorporelles				
Immob. corporelles				
Immob. titres équivalence				
Immob titres de particip.				
Immob. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients		5110,52		5110,52
Autres pour dépréciation	0,00	0,00	0,00	0,00
Prov. pour dépréciation	0,0	5110,52	0,00	5110,52
TOTAL GENERAL	0,00	5110,52	0,00	5110,52
dont dotations et reprises - d'exploitation		5110,52	0,00	
- financières				
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence				

Concerne un provision pour client douteux

• **Détail des fonds dédiés :**

Fonds dédiés	A l'ouvert.	Augment.°	Diminut°	A la clôture
Fonds dédiés	34250,00	31246,00	0,00	65496,00
TOTAL GENERAL	34250,00	31246,00	0,00	65496,00

Les fonds dédiés constitués en 2009 pour un montant de 34 250 €, dont 25 500 € pour l'aménagement des locaux.

Les fonds dédiés constitués en 2010 pour un montant de 31246.00 €, dont 25 000 € pour sortie du réseau ADCSRO et 6 246.00 € concernant une subvention du Conseil Général pour l'activité PEL 2011.

- **Détail des charges et produits constatés d'avance:**

Produits constatés d'avance	Montant
Conseil Général Musique 2011	2550,00
Usagers ALSH Aux Marais 2011	81,00
Usagers Art Floral 2011	561,00
Usager Speedminton 2011	608,00
Usagers Musique 2011	8394,00
Usagers Scrapbooking 2011	902,00
TOTAL	13096,00

Charges constatés d'avance	Montant
Alcatel 01/11	148,02
Orange internet 01/11	21,53
Abonnement Boite postale	70,56
SFR Internet 01/11	20,21
ACS Téléalarme 2011	455,68
TOTAL	716,00

- **Comptes courants**

Conformément au cadre conventionnel existant entre les Centres Sociaux et l'Association Départementale des Centres Sociaux Ruraux de l'Oise, il est ouvert dans les comptes des Centres Sociaux des comptes courants destinés à enregistrer les opérations réalisées au cours de l'exercice. Les sommes ainsi portées en compte courant, ne sont pas productives d'intérêts financiers.

A la clôture de l'exercice, le Centre Social détient auprès de l'Association Départementale des Centres Sociaux Ruraux de l'Oise (A.D.C.S.R.O.), un solde débiteur de € **28 068,64** au titre des opérations relatives à l'exercice 2010, ainsi qu'un solde créditeur de € **19 105,00** au titre de la provision départ en retraite 2010.

Dans le cadre de la réalisation d'actions communes, le Centre Social détient auprès du Centre Social de Chaumont-en-Vexin, à la clôture de l'exercice, un solde débiteur de € **3 122,41** au titre des opérations relatives à l'exercice 2010.

Dans le cadre de la réalisation d'actions communes, le Centre Social détient auprès du Centre Social du Coudray Saint Germer, à la clôture de l'exercice, un solde créditeur de € **3 376,67** au titre des opérations relatives à l'exercice 2010.

- **Dettes financières**

Néant

- **Effectif moyen**

L'ensemble du personnel est mis à disposition par l'Association Départementale des Centres Sociaux Ruraux de l'Oise.

III – 2 Notes au compte de résultat

- **Frais communs (sous-traitance paie, compta,...) et frais de siège**

Les charges de l'Association Départementale des Centres Sociaux Ruraux de l'Oise sont ventilées en frais de siège (fonction fédératrice) et frais communs (fonction technique).

Le total des frais de siège, diminué des produits propres au siège, est réparti à parts égales entre les 15 centres. Pour l'exercice 2010, le montant des frais de siège supporté par chaque Centre Social s'élève à € 10 710,88.

Les frais communs relatifs aux services techniques rendus par l'Association Départementale des Centres Sociaux Ruraux pour le centre (paie, comptabilité, gestion sociale et administrative) sont supportés par les différents services et activités en fonction des réalisations constatées sur l'exercice et sur la base des participations (horaires, journalières ou forfaitaires) retenues pour le budget, le solde est ensuite réparti à part égale sur les 15 Centres Sociaux et affecté en Pilotage de Projet. Pour 2010, le total de ces frais s'élève pour le Centre Social d'Auneuil à € 13 396,48.

Résultat exceptionnel

	Produits	Charges
Ecart Divers		0,36
CNASEA CAE		1404,66
Solde PKF Audit Conseil 2009		395,91
Perte Client « déménagé »		1079,76
Perte Client « Just A girl »2009		89,05
Perte ALSH Peri 2008		2300,93
Perte ALSH Vald2008		113,72
Perte SAAD 2010		200,66
Perte Régie Bais		118,65
MSA Solde ALSH 2009	397,35	
Solde CG Licences 2009	46,36	
CNASEA CAE	3794,64	
Regul SFR 0709	40,42	
CG Ecart Secr 09051/14	1142,58	
Part SAAD 2010	66,45	
PROFIT Subv2008	3340,46	
PROFIT Subv CG	1161,67	
Reprise Quote Part subv	2755,32	
Total	12 745,25	5 703,70

IV – ENGAGEMENT FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- *Aucun engagement financier.*

V – DETAIL DES MOUVEMENTS DES HAUTS DE BILAN

**TABLEAU RECAPITULATIF DE LA VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS
C.S.R. DE AUNEUIL**

Comptes	Solde d'ouverture au 01/01/2010	Augmentations	Diminutions	Solde de clôture au 31/12/10
Libellé				
Réserves légales				0,00
Réserves de trésorerie	26272,33			26272,33
Réserve compensation SAAD	116,00	42,01		158,01
Dépenses rejetées par le financeur	-116,00			-116,00
Rés.s/cont. de tiers financeurs SAAD	42,01	-1239,57	42,01	-1239,57
Réserves projet associatifs	7622,45			7622,45
Report à nouveau	-958,92	3497,73		2538,81
Résultat de l'exercice	2258,16	18779,00	2258,16	18779,00
Subventions d'investissement	4423,96	36098,00	2755,32	37766,64
Fonds dédiés	34250,00	31246,00		65496,00
TOTAL	73909,99	88423,17	5055,49	157277,67
Provision	0,00			0,00

Commentaires

Augmentations

Réserve de compens. SAAD	Affectation SAAD 2008
Rés.s/cont. de tiers financeurs SAAD	Affectation résultat 2009
Report à nouveau	affectation du résultat de l'année 2009
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice 2010
Subvention d'investissement	Nouvelles subventions 2010

Diminutions

Rés.s/cont. de tiers financeurs SAAD	Affectation résultat SAAD 2008
Résultat de l'exercice	Affectation résultat 2009
Subvention d'investissement	reprise de la quote-part de subvention pour 2010